

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

AU MAROC

En se succédant et en s'aggravant, les nouvelles qui nous parviennent du Maroc causent une certaine préoccupation.

Depuis l'époque où le maréchal Bugeaud ajoutait à l'éclat de son nom par la victoire d'Isly, la question marocaine n'a jamais cessé d'être en France à l'ordre du jour. Non seulement le Maroc, dont la frontière, sur une très grande étendue de territoire touche à l'Algérie, a de multiples et importants rapports sur la province d'Oran, mais est le centre le plus actif, le plus ardent du fanatisme musulman, d'où se répand, le cas échéant, une agitation religieuse et politique, souvent dangereuse, dans toute notre grande possession africaine.

C'est au Maroc, qu'autrefois Abd-el-Kader, au temps de ses mémorables campagnes, trouva contre la France un constant appui ; et depuis lors il n'y a pas une insurrection ou une tentative de révolte dans laquelle l'influence marocaine ne se soit fait sentir.

Or, il ne faut pas l'oublier, il y a en Algérie une population arabe dont le chiffre s'élève à plus de quatre millions et dont nous avons le plus grand, le plus persistant intérêt à détourner tous les ferments d'agitation et de guerre religieuse. Cet intérêt si considérable en prime beaucoup d'autres, la possession de l'Algérie constituant pour la France un élément de force et de puissance qui surtout depuis 1870 nous est devenu indispensable.

Le gouvernement de la République a donc les motifs les plus pressants pour suivre avec la plus grande attention ce qui se passe au Maroc. Les troubles qui sont dans ce pays à l'état permanent, la révolte menaçante et souvent victorieuse qui a éclaté contre l'autorité du Sultan rendent ce devoir plus impérieux encore. Les derniers incidents qui se sont produits sur la frontière franco-marocaine et qui nécessitent la plus sévère répression, suffiraient à montrer combien il est urgent de ne pas différer les mesures qui assureront autant qu'il est possible de l'assurer, la sécurité de notre frontière, en mettant fin à des déprédations, à des incursions, à des assassinats qui deviennent de plus en plus intolérables.

Il ne saurait là rien y avoir qui pût troubler nos relations avec les puissances qui, parallèlement à la France, ont des intérêts au Maroc, encore bien qu'il n'en soit aucune qui en ait dans cette région de supérieurs aux siens. Nous croyons pouvoir ajouter que, sur ce point, la politique méditerranéenne, à la fois très prudente et très habile, du ministre des affaires étrangères, n'a pas été sans porter dès à présent des fruits très sérieux. L'excellence de nos relations avec l'Italie et l'Espagne, le rapprochement si heureux qui s'est produit et qui ne cesse de s'accroître entre la France et l'Angleterre, notre alliance avec la Russie, tous ces faits si importants et si

heureux ne peuvent manquer d'avoir à Tanger la répercussion la plus favorable.

Ce que la France, en parlant très haut et très ferme, doit exiger, c'est qu'on lui reconnaisse le droit, comme elle en a le devoir d'assurer la sécurité de l'Algérie sur sa frontière orientale et même de s'y créer une zone d'action et d'influence grâce à laquelle elle pourra mettre fin aux méfaits de marabouts turbulents et de tribus pillardes et fanatiques.

C'est là le moins que nous puissions demander.

Nous n'avons ni le besoin ni l'ambition de conquérir et d'annexer le Maroc, mais nous ne saurions laisser s'y établir, en face de la nôtre, aucune action prépondérante, de la part d'une puissance quelconque. Telle est, telle doit être et rester notre ligne de conduite. Nous avons dans M. Delcassé qui, en ces dernières années, a su obtenir des résultats si heureux, une assez complète confiance pour être certain que cette politique demeurera la sienne et qu'il saura éviter à la fois toute faiblesse et toute témérité.

A. B.

Entrevue de M. Lockroy et du sultan

A l'issue de la cérémonie de Selamlik, vendredi, M. Lockroy fut présenté par notre ambassadeur au sultan. M. et Mme Lockroy avaient assisté au selamlik.

On sait en quoi cela consiste pour les étrangers : c'est simplement un défilé assez pittoresque et brillant d'ailleurs, d'équipages, d'uniformes et de troupes. Le sultan descend en voiture la pente raide de moins de deux cents mètres qui sépare l'entrée principale d'Yildiz de la jolie mosquée Hamidie, où il vient tous les vendredis faire sa prière. En face de la mosquée s'élève un petit bâtiment — une des innombrables dépendances du palais impérial — où sont introduits les invités du selamlik. Une étroite terrasse en domine, du côté de la mosquée, le premier étage, et c'est de là que les spectateurs privilégiés du selamlik voient passer le souverain qui les salue ; puis, défilent les soldats et la foule chamarrée des officiers, fonctionnaires et dignitaires de tout ordre et les coupés bien clos qu'escortent la troupe noire des eunuques et qui mènent au petit trot de leurs attelages merveilleux les sultanes à la prière. La liste des personnes qui assistent au selamlik est toujours présentée, avant la cérémonie, au souverain.

Abdul-Hamid avait donc fait prévenir notre ambassadeur qu'il le recevrait après le selamlik, en audience privée, ainsi que M. et Mme Lockroy. Le sultan reçut ses visiteurs debout, et, après avoir invité nos compatriotes à s'asseoir autour de lui, il s'installa sur une chaise longue. A côté de cette chaise était sa petite table, où, suivant l'immuable rite, les cigarettes et le café sont posés.

Le sultan ne parle que le turc ; un drogman assistait donc à l'entretien, et, d'un mouvement de la main sans cesse répété, — les doigts rapidement portés au cœur, aux lèvres et au front, — saluait les paroles du maître, à mesure qu'elles sortaient de sa bouche et, après avoir salué, traduisait.

An cours de la conversation, le sultan a déclaré, à propos des affaires de la Macédoine, qu'il ne souhaitait que la paix ; il

ne fera la guerre que si on l'y force, mais il espère qu'on ne l'y forcera point.

D'ailleurs, l'insurrection ne semblait point préoccuper énormément le souverain qui estime que le pays n'est pas en révolution.

Il y a simplement, dit-il, une minorité bulgare que des influences supérieures entraînent à l'insurrection et qu'on aura réduite à l'impuissance avant peu. Le sultan ajoute qu'il déplorait certains excès commis par ses soldats et qu'il avait donné des ordres pour que des conseils de guerre fussent constitués partout et frappassent de peines sévères les hommes coupables de violences inutiles. « La répression d'un soulèvement ne va pas sans quelques excès inévitables, dit-il, mais je ne voudrais pas qu'on nous crût plus méchants que d'autres, plus cruels. »

Puis, la réception se termina par la visite aux collections si rares et si précieuses du sultan.

INFORMATIONS

M. Loubet et le Pape

Le *Soleil* publie un entrefilet dans lequel il annonce que le cardinal Lecot aurait l'intention de faire en son nom et au nom de quelques-uns de ses collègues de l'épiscopat, une démarche auprès du Souverain Pontife, pour le prier de recevoir M. Loubet, lors de son futur voyage à Rome.

Le groupe des prélats ayant donné son assentiment à la démarche du prélat d'Aquitaine est petit par le nombre, mais curieux par la qualité de ceux qui le composent.

Il comprend, en outre des évêques connus pour leur dévouement pour les pouvoirs publics, des prélats notoirement hostiles au gouvernement actuel. L'un d'eux a même eu, tout récemment, son traitement supprimé pour une manifestation très énergique.

Un confident et ami de Mgr Lecot nous a expliqué, en ces termes, le sens et le but de la démarche qu'il veut tenter :

« Si le président de la République française n'est pas reçu par le Saint-Père, c'est la rupture certaine, définitive. Le conflit est trop aigu pour qu'il soit permis d'en douter. »

« C'est cette conséquence d'une si exceptionnelle gravité que le prince de l'Eglise et ses vénérés collègues ont envisagée et qu'ils veulent éviter. »

« La forme sous laquelle les prélats présenteront leur supplice n'est pas encore déterminée. Sera-ce une visite du cardinal Lecot à Pie X ? ou bien une lettre collective des évêques adhérents ? Il est probable que c'est à cette dernière manière qu'on s'arrêtera. »

« Depuis l'occupation des Etats pontificaux par la monarchie de Savoie, les papes ont refusé d'entrer en relation avec ceux qu'ils considéraient comme des usurpateurs. Bien plus, ils ont usé de toute leur influence près des souverains catholiques pour les isoler et les frapper d'une sorte d'interdit. »

« Aucun chef d'Etat catholique n'a franchi les portes de la Ville Eternelle depuis qu'elle est la capitale de l'Italie unifiée. »

« La visite de M. Loubet serait la fin de cet ostracisme. »

Que fera M. Loubet ?

Le voyage des souverains italiens à Paris

Le président de la République vient de terminer l'examen des projets qui ont été dressés par la direction du protocole, pour

le séjour du roi et de la reine d'Italie à Paris. Voici le programme des fêtes désormais complet et définitif. On remarquera que la visite projetée à l'Hôtel des Invalides n'aura pas lieu ; le retour de Versailles s'effectuera en chemin de fer, et non, à cause de la saison, en voiture.

Mercredi 14 octobre. — A 9 h. 1/2 — Arrivée à Dijon. Réception officielle à la gare.

A 9 h. 45. — Départ de Dijon.

A 3 h. 1/2. — Arrivée à Paris (station de l'avenue du Bois-de-Boulogne).

Les souverains seront reçus sur le quai de la gare par : le président de la République, les présidents des Chambres, les ministres et sous-secrétaires d'Etat, le grand chancelier de la Légion d'honneur, etc.

Mme Loubet se trouvera également à la gare pour recevoir les souverains.

Le président de la République et Mme Loubet conduiront les souverains au palais des affaires étrangères.

Le président du conseil et le ministre des affaires étrangères accompagneront également les souverains.

A 5 heures. — Les souverains rendront visite au Président et à Mme Loubet au palais de l'Elysée.

A 5 heures 1/2. — Le roi ira déposer sa carte chez le président du Sénat et chez le président de la Chambre.

A 7 heures 30. — Dîner au palais de l'Elysée.

Jeudi 15 octobre. — A 9 h. 40. — Le Président de la République et Mme Loubet iront chercher les souverains au palais des affaires étrangères pour aller à Versailles.

A 9 h. 50. — Départ par la gare des Invalides.

A 10 h. 15. — Arrivée à Versailles.

A 10 h. 30. — Arrivée au Palais. Visite du musée.

A midi. — Déjeuner au Palais.

A 2 heures. — Promenade en voiture dans le parc. Grandes eaux. Visite à Trianon.

A 4 h. 45. — Retour en chemin de fer.

A 5 h. 10. — Arrivée à Paris, gare des Invalides.

A 7 heures. — Les souverains dîneront dans leurs appartements au palais des affaires étrangères.

A 8 h. 1/2. — Le président de la République et Mme Loubet viendront prendre les souverains au palais des affaires étrangères pour les conduire à la représentation de gala donnée en leur honneur à l'Opéra.

Vendredi 16 octobre. — A 10 heures. — Le président de la République et Mme Loubet viendront prendre les souverains pour faire une promenade dans Paris.

A 10 heures 10. — Visite de l'Hôtel des Monnaies.

A 11 heures. — Réception à l'Hôtel de Ville.

A midi. — Retour au palais des affaires étrangères.

A 7 heures 1/2. — Dîner donné en l'honneur des souverains par le ministre des affaires étrangères et Mme Delcassé.

Samedi 17 octobre. — A 9 heures 20. — Le président viendra chercher le roi pour aller chasser à Rambouillet.

A 9 h. 30. — Départ par la gare des Invalides.

A 10 heures 15. — Arrivée à Rambouillet.

A 11 heures. — Déjeuner au château.

A 4 heures 55. — Départ de Rambouillet.

A 5 heures 45. — Arrivée à Paris : gare des Invalides.

A 7 heures 1/2. — Dîner intime au palais de l'Elysée.

(La reine déjeunera à midi, à l'Elysée, et visitera à deux heures le Louvre).

Dimanche, 18 octobre. — A 8 heures 50. — Le président et Mme Loubet viendront prendre les souverains pour se rendre à la revue de Vincennes.

A 10 heures. — Revue.

A midi et demi. — Retour au palais des affaires étrangères.

A 1 heure 1/4. — Déjeuner militaire au palais de l'Elysée.

A 3 h. 20. — Départ des souverains du palais de l'Elysée.

Commission du budget

M. Doumer, président de la commission du budget, vient de convoquer les membres de cette commission pour le mardi 13 octobre à deux heures. M. Merlou, rapporteur général, fera connaître les grandes lignes de son rapport qui pourra être distribué dans les premiers jours de la session.

La commission demandera à la Chambre de commencer la discussion générale du budget le lundi 26 octobre.

Rendement des impôts

Le rendement des impôts indirects pour le mois de septembre s'élève à la somme de 231,127,900 francs, accusant une plus-value de 17,670,000 francs, par rapport aux évaluations budgétaires, et de 16 millions 897,000 francs, par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Les Affaires judiciaires et la Presse

Il paraîtrait que le procureur général Bulot vient de communiquer aux magistrats de son ressort une dépêche ministérielle par laquelle M. Vallé interdit à ces fonctionnaires de communiquer à la presse des renseignements sur les affaires qui leur sont confiées. Cette façon d'agir lui paraît de nature à nuire aux intérêts de la défense et de la poursuite. Des mesures disciplinaires seront prises contre les magistrats qui ne se conformeront pas aux instructions du ministre.

Mort d'un député

M. Darrieu, député conservateur des Côtes-du-Nord, est décédé hier.

La prière dans les écoles

Le préfet de Meurthe-et-Moselle a adressé la lettre suivante à l'inspecteur d'Académie :

« J'ai été saisi de plaintes relatives à l'habitude qui s'est maintenue dans certaines écoles publiques du département de faire dire aux enfants des prières à leur rentrée en classe ou avant leur sortie, ou de leur faire répéter des cantiques religieux. Pour éviter le retour de ces plaintes et assurer la laïcité de l'enseignement public, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien inviter MM. les instituteurs et Mmes les institutrices à supprimer à partir de la rentrée prochaine, tous les exercices religieux auxquels ils auraient jusqu'à ce jour astreint les enfants pendant les heures de classe.

HUMBERT ».

M. Chaudey, inspecteur d'académie, a communiqué cette lettre à ses subordonnés en y ajoutant : « Les instituteurs et les institutrices sont priés de se conformer désormais à ces instructions. »

Une aventure de Déroutède

Hier a été définitivement jugée, après deux jours de débats et l'audition de nombreux témoins, la plainte pour coups et blessures déposée par un Français de Passages, contre M. Déroutède qui l'avait violemment jeté hors de sa maison.

Il a été établi que l'individu ne s'étant présentée à la villa Alta que sous des prétextes mensongers et avec de fausses recommandations, M. Déroutède n'avait agi que pour la défense et pour la sécurité de son foyer. Son acquittement a été prononcé sur la déclaration du procureur fiscal, M. Sargredo, qui a reconnu le cas de légitime défense.

M. Déroutède qui avait en partie défendu lui-même sa cause, avait pour avocat M^o Orbea, du barreau de Saint-Sébastien.

Affaires du Maroc

Une dépêche de Tanger, 6 octobre, au

Times, annonce que Ressouli, à la tête de brigands armés, a attaqué le caravansérail du gouvernement, situé à 20 milles de la ville. Il a enlevé un grand nombre de bestiaux dont beaucoup appartenaient aux Européens.

Le Canal de Panama

Une dépêche de Bogota annonce qu'on a présenté hier au Congrès colombien un projet de loi autorisant le gouvernement colombien à reprendre les négociations pour une nouvelle convention relative au canal isthmique avec les Etats-Unis.

L'attentat de la Maison-Blanche

Le World et l'American font le récit d'une tentative criminelle, dirigée contre le président Roosevelt, rentré depuis quelques jours à Washington.

Un individu d'une trentaine d'années fut aperçu, à la nuit tombante, dans les couloirs de la Maison-Blanche. Sa présence à cette heure parut insolite à un groom nègre, qui lui demanda ce qu'il voulait. L'homme le bouscula et chercha à pénétrer plus avant dans les appartements. Le nègre appela à son aide deux détectives de service, qui accoururent et voulurent s'emparer de l'individu, qui se défendit en désespéré et ne fut réduit à l'impuissance qu'après une lutte acharnée.

On trouva sur lui un revolver chargé et un poignard. Il fallut six hommes pour le transporter jusqu'à la voiture qui le conduisit en prison. En route, malgré ses menottes, il les mordit et se blessa lui-même en brisant les carreaux des portières.

Les journaux constatent avec une certaine anxiété que, depuis le retour du président à Washington, c'est-à-dire depuis une douzaine de jours, on n'a pas arrêté moins de sept personnes atteintes de folie, qui cherchaient à pénétrer dans le palais ; toutes étaient armées.

L'individu arrêté à la Maison-Blanche s'appelle Eliot ; il était venu à Mineapolis, où il réside. Le service de la sûreté avait eu vent de ses projets criminels, et le surveillait.

CHRONIQUE LOCALE

PROCHAINEMENT

le « JOURNAL DU LOT »

FARAÎTRA

SUR 6 COLONNES

et sera composé

EN CARACTÈRES NEUFS

Plants américains

AVIS

Le préfet du Lot informe les propriétaires du département, que l'administration tient gratuitement à leur disposition des plants américains provenant de la pépinière départementale.

Voici les espèces auxquelles appartiennent ces plants, que les propriétaires doivent demander avant le 1^{er} décembre dernier délai.

Américains purs porte-greffes :

Rupestris divers..... 6,500 boutures.
Riparias divers..... 1,900 —
Solonis et Berlandieri.... 100 —

Hybrides amérido × américains porte-greffes :

157-11 Berlandieri × riparia..... 4,650
3309 Riparia × rupestris..... 1,000
3310 Riparia × rupestris..... 2,500
3306 id. × id. 1,000
101-14 id. × id. 2,100
108. Rupestris × riparia..... 1,500
1615 Solonis × riparia..... 600
3301 Canada × rupest. ganzin.... 550

Hybrides franco-Américains porte-greffes :

1202 Mourvédre × rupestris..... 2,400
1305 Pinot × rupestris..... 1,400
Aramon × rupest. ganzin n° 1..... 1,250
id. × id. n° 2..... 1,250
41 B Chasselas × berlandieri.... 1,300
141 A Alicante p. bouch. × rupest. 200
141 A id. id. × id. 950
33 B Cabernet × rupestris..... 900
33 A id. × id. 900
29 A Malbec × rupestris..... 200
132-4 Senni Couderc..... 250

Table listing plant varieties and prices: 13209 Bourisquou × calcicola..... 450, 501 Carignan × rupestris..... 300, 50 A Riparia-rupestr. × inconnu.. 1,600, 3905 Bourisquou × rupestris..... 750, 601 id. × id. 300, 3103 Gamay Couderc..... 700

Hybrides producteurs directs anciens :

Table listing old hybrid varieties: Auxerrois × rupestris (Plant Par-des-Lacoste)..... 500, 4401 Chasselas rose × rupestris... 400, 7201 Riparia-Aramon × rupestris... 300, 503 Petit Bouchet × rupestris.... 650, Seibel n° 1..... 300, Alicante Terras n° 20..... 150, Portugais bleu × rupestris (Plant Fournier)..... 300, 3907 Bourisquou × rupestris..... 900, 3701 id. × id. 500, 603 id. × id. 240, Jacquez herbem., othella noha..... 300, Hybride Franc..... 400, Plant des Carmes (Destruel)..... 10

Hybrides producteurs directs nouveaux :

Les principaux nouveaux hybrides franco × américains producteurs directs sont à l'étude dans la pépinière. Ils ont produit quelques boutures qui, vu la petite quantité disponible, seront distribuées dans les champs de démonstration, en vue de mettre en relief les plus méritants.

NOTA. — Les hybrides franco × américains, anciens et nouveaux, ne sont distribués qu'à titre d'essais.

CAHORS

L'ENCYCLIQUE DU PAPE

La première encyclique du Pape Sarto a paru. C'est, dit la Défense, une œuvre admirable de zèle pastoral et le superbe programme apostolique d'un Pontife qui ne poursuit que ce but : restaurer dans notre Société le règne de Jésus-Christ.

Programme admirable sans doute, mais qui doit laisser rêver le fidèle : quel but en effet ont poursuivi les autres papes, puisque le dernier venu parle de revenir à la tradition ?

Pie X atteindra-t-il le but qu'il poursuit : La Défense le croit : c'est déjà quelque chose ; mais qui vivra verra, car veut-on savoir, toujours d'après la Défense, quelle est la condition certainement essentielle pour qu'ait lieu la restauration du règne du Christ ? « Il faut dit Sarto que les sociétés catholiques se multiplient dans les villes et les campagnes » — ça, c'est possible — « et donnent l'exemple de la vie chrétienne ! » Hum !!

« Il faut accomplir les œuvres de charité sans égard pour soi-même et sans rechercher des avantages terrestres. »

Il faut, etc. etc..... En voilà assez, Sarto en demande trop.

Il ne réussira pas. L. B.

L'incident de la J. R. L.

M. Pagès-Lechesne publie dans la Dépêche une communication grandiloquente en réponse à la décision très simplement prise par la Jeunesse Républicaine Laïque contre la manifestation du 20 septembre, décision publiée par la France du Sud-Ouest et le Journal du Lot.

Il ne nous appartient pas de répondre à cette communication comme il convient : nous n'avons pas mandat pour cela.

Mais M. Pagès-Lechesne et ses amis nous permettent de trouver étrange cette réclamation donnée à un programme qui nous est rabaché depuis de longues années par des hommes autrement éminents que le Conseiller général de Luzech.

Nous approuvons entièrement ce programme : nous le défendons même : mais nous nous élevons contre ces arrivistes qui déployant un torchon quelconque veulent nous le faire saluer comme un drapeau.

Nous ne condamnons pas l'idéal, les opinions actuelles de M. Pagès ; ce serait sottise : mais nous nous refusons à applaudir à ces procédés de réclame qui faisaient dire à un de ses anciens amis de la période électorale passée, « Oui, procédés étranges, très étranges, qui devraient ouvrir les yeux à tous ceux qui étaient de bonne foi au mois d'avril 1902. »

A part ces réflexions que nous inspire une telle communication, nous sommes d'accord avec M. Pagès-Lechesne.

LOUIS BONNET.

Lycée Gambetta

M. Jammes, maître répétiteur au Lycée Gambetta est nommé à Montauban.

M. Janis, est nommé au Lycée de Foix. M. Labedan est nommé au lycée de Toulouse.



Nous sommes heureux de féliciter M. Labedan de l'avancement mérité qu'il obtient, mais nous tenons aussi à lui témoigner les vifs regrets que son départ cause parmi les nombreux amis qu'il comptait à Cahors, où il se trouvait déjà depuis plus de dix ans.

Surveillant d'internat

M. Péret, Paul, est nommé surveillant d'internat au Lycée de Cahors.

Brevet élémentaire

Soixante-une aspirantes ont pris part à ces examens.

Vingt-deux ont été déclarées admissibles pour les épreuves de la seconde série ; vingt ont été déclarées admissibles aux épreuves orales et définitivement reçues.

Ce sont, par ordre alphabétique :

Mlles Besse, Bonnefucie, Bouchet, Chassaing, Costes, Couderc, Escure, Four, Gaillard, Marsalès, Mauret, Mazières, Merle, Monson, Naves, Padirac, Raynal, Saint-Lary, Ségol, Verne.

Territoriaux

Hier, mercredi, ainsi que nous l'avons annoncé, le 7^e régiment d'infanterie a reçu neuf cents territoriaux qui viennent accomplir, à Cahors, la période d'exercice de treize jours.

Compagnie des sapeurs-pompiers

M. Mi het, ex-sous-officier d'infanterie, teinturier à Cahors, est nommé sous-lieutenant des Sapeurs-Pompiers de notre ville, en remplacement de M. Andrieu décédé.

Les Congrégations

M. Lagardère, commissaire de police à Cahors, s'est transporté mardi dernier à Soturac, Touzac, Duravel et Grézels pour constater si les établissements tenus par les sœurs étaient fermés.

Procès-verbal a été dressé contre les religieuses de ces établissements qui ne se sont pas dispersées ou qui ont ouvert à nouveau leurs écoles.

Cercle de la Jeunesse républicaine laïque

Les membres du Cercle sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche prochain, 11 octobre, à 4 heures du soir, au local habituel.

Ordre du jour très important ; présence indispensable.

Nous rappelons que les demandes d'adhésion et toutes les communications concernant le Cercle doivent être adressées au Secrétaire général, boulevard Gambetta (Café de Bordeaux).

LE SECRÉTAIRE.

Bal de la Jeunesse

Ainsi que nous l'avons annoncé, au lendemain du bal de la Jeunesse, une somme de 100 francs était destinée aux pauvres de Cahors.

Nous apprenons que dans sa réunion du 1^{er} octobre, la Commission du bal de la jeunesse a décidé de distribuer comme suit les 100 fr. de recette :

Des jonets ainsi que des gâteaux seront distribués aux orphelins et orphelines de l'Hospice.

La différence sera distribuée sous forme de pain aux personnes les plus indigentes de la ville, inscrites au Bureau de bienfaisance.

Banquet des Anciens Mobiles du Lot

Le banquet annuel des anciens Mobiles du Lot aura lieu le 25 octobre. On s'inscrit chez M. Elie Rivière, liquoriste à Cahors.

Tournée Frédéric Achard

Prochainement la tournée Achard reviendra sur notre scène jouer deux comédies nouvelles Le Coup Fouet et La Famille Bolero.

Arrondissement de Cahors

MAUROUX. — Probité. — M. Baptiste Gibert, propriétaire à Cabanca, commune de Mauroux (Lot), a trouvé à la foire de Fumel, un portefeuille renfermant 150 fr. Il s'est empressé de déposer sa trouvaille au bureau de police. Le portefeuille a été presque aussitôt réclamé par le perdant, qui a pu rentrer ainsi dans la possession de son bien.

LAUZÈS. — Foire du 5 octobre. — Cours pratiqués :

Boeufs de boucherie, 32 à 34 fr. les 50 kilos ; boeufs de labour, 500 à 700 francs la paire ; veaux, 80 à 90 c. le kilo ; bouvillons, 300 à 400 fr. la paire ; brebis avec agneaux ou prêtes à mettre bas, 32 à 36 fr. la pièce ; antenoises, 22 à 25 fr. la pièce ; moutons de boucherie, 70 à 80 c. le kilo ; porcelets d'élevage, 24 à 28 fr. la pièce. Poulets, 50 à 60 centimes le demi-kilo. Œufs, 0 fr. 75 la douzaine.

PUY-L'ÈVÈQUE. — Marché aux oies grasses. — Les jours de foire de Puy-l'Évêque des 4 novembre, 2 décembre 1903 et 6 janvier 1904, il sera accordé des primes aux personnes qui mettront en vente des oies grasses sur le marché. Ces primes seront distribuées séance tenante, par la Commission désignée par le Conseil municipal, chaque jour de foire de dix à onze heures du matin.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Ecole maternelle. — Par décision récente, M^{lle} Albina Descamps, de Figeac, a été nommée institutrice adjointe à l'école maternelle.

Étalons particuliers. — La commission chargée d'examiner au point de vue du coruage et de la fluxion pédiculaire les étalons appartenant aux particuliers, destinés à faire le service de la monte en 1904, se réunira à Figeac le lundi 12 octobre, à trois heures du soir, place de l'Église.

Nouvelle tentative d'évasion. — Le fameux Terral, condamné samedi par le tribunal correctionnel de Figeac à trois ans et quinze jours de prison, qui avait tenté de s'évader la semaine dernière de la maison d'arrêt, a essayé, dans la journée de lundi, de mettre de nouveau son projet à exécution. Le gardien-chef s'en est aperçu, heureusement, et des mesures de rigueur ont été prises immédiatement contre ce condamné.

Chambre des huissiers. — Voici la composition de la chambre de discipline des huissiers de l'arrondissement de Figeac, pour l'année judiciaire 1903-1904 : Syndic, M. Bessières, huissier à Bretenoux ; trésorier, M. Labanhe, huissier à Figeac ; rapporteur, M. Peyrolles, huissier à Latronquièrre ; secrétaire, M. Latremolière, huissier à Bagnac ; membre, M. Boudet, huissier à Livernon. M. Fréjaville, ancien huis-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 28

La Belle Émouleuse

PAR G. VAUDAN

IX

Une décision

Cependant, c'était pour elle une souffrance que de paraître à midi, le soir, à l'heure des repas devant les Moronde. Elle n'osait plus soutenir les regards narquois et railleurs dont Francisca la poursuivait. Elle prenait une attitude embarrassée devant Antoine qui était devenu humble et souple devant elle, qui faisait des efforts visibles pour lui plaire, qui se posait franchement en candidat à sa main. Francisca riait en elle-même du manège de son frère, bien qu'elle le trouvât gênant pour les projets ténébreux dont sa cervelle était remplie. Elle était sûre que Mariette était la maîtresse de Félix et pourtant elle ne manifesta aucune révolte. Elle aurait, elle aussi, son heure, c'est-à-dire sa vengeance.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

sier à Cajarc, a été nommé président honoraire.

Fêtes de Quartier. — Les fêtes des quartiers places de la Raison, Saint-Sauveur et rue Gambetta, qui devaient avoir lieu les samedi et dimanche, 10 et 14 octobre, sont renvoyées au 24 et 25 courant.

Compatriote. — Sur la liste des candidats admis à l'école centrale des arts et manufactures, à la suite du concours d'admission de 1903, nous relevons le nom de notre jeune compatriote M. Louis Coussieu.

Arrondissement de Gourdon

LABASTIDE-MURAT. — Société de fêtes. — Quelques jeunes gens de Labastide, anciens de donner à la ville des distractions, ont décidé de former une Société musicale et récréative.

A cet effet, ils font appel aux jeunes gens ayant des dispositions ou désireux de se distraire. Ils sont prévenus qu'ils peuvent se faire inscrire dès à présent chez M. Alphonse Rogues, où il leur sera donné connaissance du fonctionnement et des règlements de ladite Société.

Les sociétaires fondateurs bénéficieront d'une réduction de droits d'entrée.

CANIAC. — Accident de voiture. — La voiture du sieur L... de Caniac, a versé au lieu dit Salles. Quatre personnes ont eu quelques contusions sans gravité.

SOULLAC. — Foire du 5 octobre. — Cours pratiqués :

Boeufs gras, 34 à 36 fr. les 50 kilos ; moutons gras, 75 à 80 c. le kilo ; boeufs d'attelage, 500 à 750 fr. la paire ; veaux de commerce, de 350 à 500 fr. ; brebis, de 30 à 32 francs la pièce ; porcelets de 22 à 25 fr.

Poules grasses, de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 la pièce ; poulets, 3 fr. à 3 fr. 50 la paire ; canards, 2 fr. 25 à 2 fr. 50 pièce ; dindes, 80 c. la livre.

Œufs, 90 c. la douzaine.

Blé froment, 15 fr. ; maïs, 14 fr. ; avoine, 7 fr. à 7 fr. 50 l'hectolitre.

Les noix ont fait leur première apparition ; elles se sont vendues 12 francs l'hectolitre.

Chez nos voisins

FUMEL. — Foire. — Notre foire du premier mardi d'octobre a été très belle, malgré les travaux des vendanges. Aussi, les divers marchés ont-ils présenté toute la journée une très grande animation.

Le foirail aux bestiaux était bien garni, les cours se maintiennent à la hausse ; ventes actives sur les animaux de travail. Boeufs de boucherie, environ 38 fr. le quintal ; moutons et veaux, de 85 à 95 c. le kilo.

Porcs gras, de 44 à 46 fr. les 50 kilos, poids vif.

Sans doute elle ne possédait pas des preuves matérielles de l'infidélité de Félix.

Mais peu lui importait. Un jour, cependant, sa curiosité fut piquée au vif par une conversation qu'elle surprit entre son père et Mariette.

Cette dernière demandait à son oncle le compte exact de la petite somme d'argent qu'on avait trouvée dans la boutique de la rue du Bourg, le jour de la catastrophe du tribunal.

— Que veux-tu en faire ? lui dit le vieux Moronde.

— J'en ai besoin. — Mais enfin... — Je vous déclare, mon oncle, que j'en ai un véritable besoin.

A quel chiffre s'élève cette somme ? — Tu tiens absolument à le savoir.

— Puisque je vous le demande. — Mon Dieu, ma chère nièce, ce n'est pas le Pérou, un billet de 500 francs tout au plus.

— 500 francs !... C'est plus que je ne croyais. — Tu les veux tous de suite ?

— Tout de suite si vous le pouvez. — C'est donc bien urgent. — C'est si urgent que dès demain je quitte Thiers.

— Qu'est-ce que tu racontes ? — L'exacte vérité.

— Tu n'y penses pas. — Si, depuis longtemps.

— Ah, ça !... Mais qu'elle mouche te pique ? — Je vous assure que c'est une idée bien arrêtée. Voyez-vous mon oncle, le métier d'émouleuse ne me réussit guère.

Volaille, de 65 à 70 cent. ; canards et dindes, 50 cent. ; lapins, de 35 à 40 cent., le tout la livre ; œufs, 90 cent. la douzaine.

Lièvres, de 3 à 6 fr. pièce ; perdreaux, de 1 fr. 25 à 2 fr. ; cailles, de 40 à 45 c. pièce.

Blé, de 15 à 15 fr. 50 ; maïs, 12 fr. ; noix, de 11 à 14 fr. l'hectolitre ; châtaignes, de 12 à 18 fr. suivant qualité.

Incendie. — Le jour de la foire, vers neuf heures et demie du soir, un incendie s'est déclaré dans un bâtiment à usage de grange, appartenant à M. Joffreau, à Condat. L'alarme fut aussitôt donnée et les pompiers de Fumel s'empressèrent d'accourir.

Grâce à leur dévouement et à celui de la population entière, la maison voisine, celle de Delmas, menuisier, put être préservée, mais le bâtiment incendié est complètement détruit.

Les pertes, non encore évaluées, sont couvertes par une assurance, sauf pour un locataire, qui était emménagé depuis le premier courant seulement.

BULLETIN FINANCIER

La faiblesse que nous constatons ces jours passés fait trêve aujourd'hui, et sous l'heureuse influence de nouvelles meilleures qui nous viennent de Londres, un léger mouvement de reprise se fait sentir sur l'ensemble des cours.

Notre 3 0/0 finit à 96,70 ; l'Amortissable à 97,40.

Les actions de nos établissements de crédit bénéficient de ces dispositions favorables. Le Crédit foncier se négocie à 672 ; le Crédit lyonnais passe à 1.107 ; le Comptoir national d'escompte vaut 593 ; la Banque de Paris 1.114 et la Société générale est demandée à 625.

Le Suez progresse également à 3.910.

Les cours sont mieux tenus sur les Rentes étrangères. Nous laissons l'Italien à 103,70 ; l'Extérieure finit à 91,25 ; le Portugais fait 31,70 ; la Rente turque est à 33 ; la Banque ottomane est à 586. Le Russe 3 0/0 1894 se négocie à 84,90 et le Serbe à 73,95.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins français améliorent leurs cours : le Nord se traite à 1.809 ; le Lyon à 1.409 l'Orléans à 1.465.

Bibliographie

A nos lecteurs

Avec le premier numéro d'octobre, la *Semaine Populaire Illustrée* commence la publication de *VAILLANTE*, par Jacques Vincent, illustrations inédites et spéciales de M. Dillon, chevalier de la Légion d'honneur, l'éminent artiste dont le merveilleux talent animera, en de pittoresques dessins, l'œuvre poignante du distingué romancier qu'est M. Jacques Vincent.

De longues nouvelles superbement illustrées, se continuant durant plusieurs numéros, et, choisies spécialement pour les lecteurs de la *Semaine Populaire* parmi les chefs-d'œuvre du genre, uniront le charme du récit à l'intérêt de la variété.

Enfin, la *Semaine Populaire Illustrée* continue la publication de nombreux documents inédits, assez curieux pour que les grands journaux se donnent la peine de les citer. Puis des textes de vie pratique, des fantaisies humoristiques signées des auteurs les plus aimés du public ; des

monologues des maîtres du genre, des variétés scientifiques du plus haut intérêt, des vers de nos meilleurs poètes, des articles inédits sur la politique étrangère, de magnifiques planches de Beaux-Arts, de superbes illustrations spéciales répandues dans tout le texte, et, enfin, une revue de la *Semaine Humoristique* à l'étranger, dans laquelle sont reproduites les caricatures que publient les plus grands journaux satiriques du monde entier, complétant un ensemble vraiment unique pour son prix.

Rien n'est oublié, pas même une page spéciale pour les enfants des plus amusantes et souvent instructives.

La *Semaine Populaire Illustrée* donne ainsi chaque année plus de 1.200 pages, 1.500 illustrations, 8 volumes de romans coûtant chacun 3 fr. 50 en librairie, 5 volumes de nouvelles, etc., etc., le tout pour 7 fr. 50 par an.

Le numéro ne coûte que 0 fr. 15, sans une couverture illustrée, avec plus de 30 illustrations.

Nos lecteurs n'ont qu'à envoyer sous bande leur carte affranchie de 0 fr. 01 à M. le chef du Service des Spécimens de la *Semaine Populaire Illustrée*, 10, rue St-Joseph, Paris, et ils recevront par retour du courrier, à titre gracieux, deux ou trois numéros qui leur montreront que l'éloge que nous faisons de cette publication est mérité.

C'est la vraie revue de famille qui peut être lue par tous et mise dans toutes les mains.

Rappelons que l'abonnement ne coûte que 2 fr. par trimestre et par an 7 fr. 50.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 6,50. — Rédaction-administration : Cloître Saint-Honoré, Paris. Sommaire du 8 octobre.

Chasseurs de croco liles, Anselme Piat. — Mort d'un brigand, F. — Le « Globe Trotter » à travers le monde : La nouvelle capitale de l'Australie ; Pour éviter les collisions en mer ; Attelage de vaches ; Une ville en zinc ; Les plus grandes bouteilles du Monde, G. T. — Chez les Cannibales, huit ans de croisière dans le Pacifique (Récit de voyage illustré par les photographies de l'auteur et les compositions de Louis Tinayre) (suite), Comte Prestetics de Tolna. — La Tournée des missions sur le Yang-Tsé-Kiang, G. M. C. — Faire du feu avec de la glace, F. P. — Le jeu canadien de la « Crosse » Villetard de Lagnérie. — Le toit du monde, Aventures sur l'Himalaya, roman inédit (suite), illustrations de Holawinski, André Laurie. — Sur les grands chemins du globe (Les dernières découvertes), G. D. — Les voyages de nos lecteurs : Un théâtre en plein air, X. — Une cheminée gigantesque, R. D. — La tête de Louis XVI, G. Périé. — La Chéchia, L. V. — Ça et là à travers le globe. — Les races humaines par la plume et par l'objectif : Les Annamites, Georges E. Hendrickx. — Curiosités naturelles : une poule à quatre pattes, XXX. — Petite correspondance. — Nos concours ; concours n° 92 (Les terrains expropriés) Soixante prix x, résultat du concours n° 87 (Labyrinthe de ville), M. Sphinx. — Le poisson phénomène (page humoristique) Jean d'Auriant.

ON DEMANDE des Ouvriers des deux sexes

chez M. FARGE FABRICANT DE MALLES A CAHORS ON EST PAYÉ DE SUITE

A Clermont, je gagnerais mieux ma vie. On m'a trouvé un emploi de vendeuse de journaux dans la rue Neuve, à deux pas de la place de Jaude.

— Qui ?... On... — Un ancien ami de mon père.

— C'est sérieux. — J'ai bien réfléchi.

— Alors tu nous quittes comme ça sans crier gare.

— Je ne puis laisser échapper l'occasion qui m'est offerte.

— Et dès demain tu partirais ? — Dès demain.

— Tu as averti M. Ravelier ? — Non... mais ce soir... je passerai à l'usine et j'irai remercier les patrons qui ont toujours été charmants pour moi.

Derrière la porte Francisca qui écoutait faillit s'écrier : — Eh bien ! Toi tu ne manque pas d'aplomb

Le père Moronde était véritablement furieux, mais il était de bonne politique de n'en rien laisser paraître.

Il remit à Mariette la somme qui lui était due et qui n'était d'ailleurs que la partie d'un tout dont Moronde avait soigneusement et graduellement accentué la diminution.

La jeune fille quitta son oncle, monta à sa chambre où elle réunit en un petit paquet les menus souvenirs qu'elle avait conservés de son père, en enfant pieuse. Puis assise devant la fenêtre, elle réfléchit. Qui, sa décision était bien prise. Elle abandonnait cette ville de Thiers où,

depuis deux mois, son existence avait été si étrangement agitée et bouleversée.

Cette décision datait de la veille seulement. A vrai dire, elle la devait à Félix.

En effet le jeune homme avait enfin compris la difficulté de la situation pour Mariette et pour lui-même.

Cette liaison, si discrète au début, pouvait être ébruitée ; la réputation de la jeune fille en aurait singulièrement souffert ; à l'usine, on lui eût rendu peut-être la vie impossible ; puis le père Ravelier n'aurait pas manqué d'être informé d'un état de choses qu'il s'imaginait avoir cessé, puisque naguère son fils Félix lui avait promis qu'il ne pensait plus à Mariette et que, comprenant la folie dont il allait être la victime, il l'avait entièrement abandonnée.

En réalité, plus que jamais il aimait Mariette, depuis qu'elle s'était donnée à lui, lui avait livré son corps de vierge.

(A suivre.)

Bulletin météorologique

Table with columns: DATES, TEMPÉRATURE (maxima, minima), Pression atmosphérique (réduite au niveau de la mer), Temps. Rows for 7 Mer. and 8 Jeudi.

Temps probable : Pluie. D^r HERBEAU.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par Ch.-BERNARD DEROSNE)

TROISIÈME PARTIE LE BEAU SPAHIS

VI

Après le bal masqué

— Madame est prête à vous recevoir ! passez par ici, monsieur, s'il vous plaît.

Elle annonça le visiteur, et, un instant après O'Donnell était introduit au salon devant madame Otis.

On eût dit le salon de la maison d'une poupée, tant il était petit, brillant, reluisant, et proprement tenu, et la petite vieille qui s'y trouvait, avec sa figure joyeuse, sa robe de soie grise, son bonnet de mousseline d'une blancheur de neige et son fichu autour du cou, et qui tricota tranquillement, assise dans un coin, s'harmonisait parfaitement par la hauteur de sa taille et la propreté de sa mise avec la pièce qu'elle occupait.

— Vous avez demandé à me voir, monsieur ?

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas été traités avec l'Agence Havas.

fit la vieille, qui avait suspendue sa besogne, et qui regardait avec curiosité et admiration la haute taille et la belle figure du chasseur d'Afrique. Veuillez entrer, je vous prie, et prendre un siège.

— Je vous remercie, madame. C'était votre fils que j'aurais voulu voir ; mais en son absence, je ne doute pas que je ferai bien de vous dire le motif qui m'amène chez vous. M. Otis est à la campagne, votre servante vient de me le dire... cela veut dire, je suppose, qu'il est à Castleford, n'est-ce pas ?

La vieille laissa tomber son tricôt sur ses genoux et resta toute interdite. O'Donnell vit du premier coup qu'il avait deviné juste.

— Je vois que je ne me suis pas trompé, dit-il tranquillement. J'arrive moi-même directement de Castleford. Je crois avoir eu occasion de voir votre fils, lors de sa dernière visite en cette ville. C'était au cimetière des méthodistes, sans doute, qui se trouve tout proche de la ville, et qui est contigu à votre ancienne résidence ? Oui, je le vois. Je l'ai aperçu dans le cimetière, causant avec une dame, avec laquelle il avait pris rendez-vous, à ce que j'ai pu en juger... quoique, soit dit en passant, ce soit un singulier lieu de rendez-vous qu'un cimetière. Cette dame était mademoiselle Hélène Herncastle. La connaissez-vous, madame Otis ?

Madame Otis prit de nouveau un air stupéfait, et sa figure agréable et rose devint d'une pâleur extraordinaire. Elle n'avait pas besoin de répondre, du reste... l'expression de sa figure répondait à chacune des questions qui lui

étaient faites. Il éprouvait une sorte de remords à l'alarme et il s'apercevait bien de l'inquiétude qu'il lui causait, mais la chose était inévitable.

— Vous connaissez mademoiselle Herncastle ? dit-il, non sans sourire en voyant la terreur qu'elle éprouvait ; et vous êtes intéressée à son bonheur. Votre fils lui a rendu jadis un grand service, et il est resté son ami le plus intime et le plus confidentiel. C'est pour parler de mademoiselle Herncastle que je suis venu à Londres, sachant que vous et M. Otis aviez à cœur ses intérêts. Elle doit quitter Scarwood, et une fois ou l'autre, quoique ce soit un pénible devoir pour moi, sir Dangerfield devra apprendre toute la vérité.

Le tricôt tomba sur le plancher et madame Otis se leva, pâle et tremblante.

— Qui êtes-vous, monsieur ? s'écria-t-elle avec une sorte de murmure ; qui êtes-vous ?

— Je m'appelle Edmond O'Donnell. Elle poussa une sourde exclamation de terreur, puis elle se laissa tomber sur sa chaise silencieuse, mais aussi effrayée qu'auparavant. Oui, elle reconnaissait ce nom, elle savait tout ce qui le concernait, et maintenant, pâle et tremblante, sous l'effet d'une crainte terrible, elle le regardait avec des yeux égarés et remplis d'effroi.

— J'ai bien du regret de vous effrayer et de vous agiter de cette façon, ma chère madame Otis, dit-il d'une voix très douce, et si mademoiselle Herncastle veut entendre raison, il n'y a vraiment pas de quoi s'effrayer. Mais de deux choses l'une : il faut qu'elle quitte Scars-

wood ou qu'elle dise la vérité.

— La vérité ?

— Qu'elle n'est pas Hélène Herncastle, mais bien Catherine Dangerfield, qu'elle ne repose pas dans le cimetière de Castleford, mais qu'elle existe en chair et en os. Vous voyez que je sais tout... tout !

Elle le regardait, pâle, sans mouvement, sans voix, avec crainte et étonnement.

— Je sais tout, répéta O'Donnell. Ce qu'on a pris pour la mort n'était qu'un accès de catalepsie, et votre fils était le seul qui le sût. Il le savait et l'a laissée enterrer, et, la nuit même de son enterrement, le tombeau a été ouvert en secret et on a enlevé la personne vivante qu'il contenait. Il l'a rappelée à la vie et au sentiment. Vous l'avez tenue cachée chez vous. Vous l'avez fait passer pour mademoiselle Otis, et personne ne la voyait que vous et votre fils. Pendant la nuit, quand tout le monde dormait, elle allait se promener dans votre jardin, et elle s'est enfuie, après être restée chez vous une quinzaine et quand elle a été parfaitement guérie.

Elle est passée en Amérique, où elle est devenue actrice ; elle y a gagné de l'argent, et elle est revenue en Angleterre. Elle avait juré de se venger de sir Richard Dangerfield, et c'est un but qu'elle n'a cessé de poursuivre depuis des années. Elle s'est introduite dans sa famille en se donnant pour gouvernante, et lui a fait perdre le peu de cervelle qu'il possède, en se faisant passer pour un fantôme. C'est un jeu dangereux qu'elle joue là.

(A suivre.)

COMMERCE DE BOIS FABRIQUE DE MENUISERIE ET PARQUETS

FILLIOL, à Tulle

Table listing parquet prices for different types of wood (chêne, hêtre, pin, etc.) and their dimensions.

Portes à 5 panneaux 2m sur 0,75 x 0,80 x 0,85, la pièce 8 fr.

Portes à 5 panneaux 2m20 x 0,80 x 0,85, la pièce 11 fr.

Chêne, Hêtre, Pin Sylvestre, Peuplier, spécialité de bois de Chêne étuvé pour menuiserie.

Envoi de prix-courants et tous renseignements sur demande

ON DEMANDE Pour une bonne place

UNE DOMESTIQUE

SACHANT FAIRE LA CUISINE

GAGES : 30 Francs

Il est absolument inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de très bons renseignements

S'adresser au bureau du Journal

Monsieur BOURGET MÉCANICIEN-DENTISTE

Prévient le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même

9, rue du Lycée.

A VENDRE UNE PRESSE A COPIER

A BALANCIER ABSOLUMENT NEUVE

PRIX : 21 Fr.

S'adresser au bureau du journal

A. WILCKEN CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

Ancien cabinet dentaire HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ OPÉRATEURS :

Monsieur L. Maury, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de médecine de Paris et de l'Ecole dentaire de France.

Monsieur L. Morand, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Dentaire de Bordeaux.

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

CHEMINS DE FER D'ORLEANS

SAISON THERMALE La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Nérès-les-Bains, Evaux-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1903, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 8 juin au 20 septembre inclus par Vierzon, Montluçon et Eygurande, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours. La durée totale du trajet, est de 10 heures environ, à l'aller et au retour.

Prix des places au départ de Paris (Trajet simple ou vice versa).

Table with 4 columns: Gares, Paris-Quai d'Orsay, Paris-Pont-St-Michel, Paris-Austerlitz. Rows list stations like La Bourboule, Le Mont-Dore, Royat, Chamblet-Nérès, Evaux-les-Bains with prices for 1st, 2nd, and 3rd classes.

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Nérès dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1re classe pour les voyageurs de ou pour Nérès-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Nérès sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Nérès pour Nérès, et vice versa.

Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de la sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, délivre chaque année, du samedi veille de la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et

excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1° Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 100 fr. en 1re classe, et 75 fr. en 2e classe.

2° Au départ de toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres de 0 fr. 1341 en 1re classe, et de 0 fr. 09072 en 2e classe.

Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1er, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande Châteauhin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Le 2e à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares;

Le 3e, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04x0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Facilités données aux voyageurs pour aller visiter les plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans

La Compagnie d'Orléans délivre pendant la période du Samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre (inclusivement) des billets d'aller et retour individuels en 1re, 2e et 3e classes pour les stations balnéaires de St-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, St-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteauhin.

En vue de faciliter les déplacements des familles, la compagnie délivre également pendant la même période, au départ de toute station du réseau distantes d'au moins 125 kilomètres des stations balnéaires dénommées ci-dessus, aux familles d'au moins 3 personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour de famille de 1re, 2e et 3e classes.

Le prix de ces billets s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. Toutefois, le prix par personne ne peut excéder le prix des billets individuels actuellement délivrés pour les mêmes stations balnéaires.

Le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

Il peut, en outre, obtenir une carte d'identité sur la présentation de laquelle il pourra voyager isolément à moitié prix du tarif général pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

La durée de validité des billets est de 33 jours, non compris le jour du départ; elle peut être prolongée une ou deux fois d'une période de 30 jours moyennant le paiement d'un supplément de 100/0 par chaque période.

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs

ALLANT FAIRE LA VENDANGE DANS DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS VINOLES PENDANT LA CAMPAGNE DE 1903

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3e classe au Tarif général sera accordée aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements.

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne.

Pour bénéficier de cette réduction, les ouvriers vendangeurs devront voyager par groupe de cinq au moins à l'aller et au retour et effectuer sur le dit réseau un parcours de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres aller et retour).

Ils devront être porteurs d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange; sur la présentation de ce certificat, ils paieront place entière à l'aller et le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune et qu'il constate qu'ils ont été occupés aux travaux de la vendange.

Ils seront transportés dans les trains qui leur seront désignés par la Compagnie. A cet effet chaque groupe devra faire connaître au chef de la station de départ, la veille avant 6 heures du soir, le nombre de vendangeurs le composant et leur destination; les bagages des bénéficiaires devront être présentés à l'enregistrement une heure au moins avant le départ de ce train.

Cette réduction sera accordée, pour l'aller, du 10 Septembre au 10 Octobre inclus; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de trente jours.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo), Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Châteauhin (Pentrey, Crozon, Morgat).

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.

Le gérant : A. COUSSLANT.